Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

**Jeunesse et Sports** 

**REF: DJS2011036** 

Signataire: GL

OBJET :Attribution de subventions à divers organismes dans le cadre de l'appel à projets "éducation à l'altérité"

## LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L.2312-1 et L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu l'appel à projets « éducation à l'altérité » lancé en direction du tissu socio-éducatif et artistique local dans la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2011,

Considérant l'examen des dossiers en commission du 30 novembre dernier, présidée par Mme Theurier-Azzouz,

A l'unanimité.

## **DELIBERE:**

**APPROUVE**: la répartition de la dotation de 4 100€ inscrite aubudget 2011, sous forme de subventions, aux organismes suivants :

NOM DE L'ORGANISME	Imputation budgétaire					Montant
	Service	Article	Fonction	Action	Dispositif	attribué
Lycée d'Alembert	500	65737	522	LPALEMB	ALTERITE	1000 €
Compagnie Grain Magique	500	6574	522	GRAINMAG	ALTERITE	1300 €
Collectif Maquis'Arts et Compagnie	500	6574	522	MAQUISAR	ALTERITE	1100 €
La Clef des Arts	500	6574	522	CLEART	ALTERITE	700 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué